

Bulletin de l'ACDEAULF

l'association canadienne d'éducation des adultes des universités de langue française

Mot du président

Un colloque fort réussi ! Près d'une centaine de personnes provenant de toutes les régions du Québec ont participé, les 29 et 30 mai, à Saint-Georges-de-Beauce, au colloque de l'ACDEAULF ayant pour thème *La formation universitaire hors des campus principaux : bilan, enjeux et perspectives*. Tant par la qualité de l'accueil et de l'organisation, par l'éventail et la représentativité des participants, que par la qualité et la richesse des présentations et des échanges, le Colloque a connu un succès bien mérité.

Il s'agissait du premier colloque, à notre connaissance, portant sur question de la formation universitaire hors campus, qui interpelle d'emblée l'ensemble des établissements universitaires. Et le colloque arrivait à point nommé car la question venait tout juste d'être soulevée dans le plus récent Avis du Conseil supérieur de l'éducation, *Des acquis à préserver et des défis à relever pour les universités*

québécoises, paru deux ou trois semaines auparavant, et dans lequel le Conseil recommande au MELS d'étudier le développement des antennes universitaires dans l'ensemble du territoire du Québec.

La lecture du présent numéro du Bulletin de l'ACDEAULF consacré au colloque sera certes de nature à vous informer pleinement du déroulement et du contenu de cet évènement. D'ailleurs, les présentations du colloque seront accessibles sur le site de l'ACDEAULF au cours des prochains jours afin d'en assurer une large diffusion.

Pour ma part, je me limiterai à faire brièvement état des principaux enjeux ou défis qui paraissent s'être dégagés de ces deux journées d'échanges, à savoir : la nécessité de bien distinguer les situations entre les régions éloignées et celles avoisinant les grands centres; la reconnaissance de la capacité des régions à déterminer leurs

besoins de formation, à adresser leurs demandes et à s'organiser en vue d'assurer la pérennité des services et des activités; une meilleure compréhension, de la part des régions, des contraintes et des limites des universités, notamment en matière de développement délocalisé d'activités de recherche; une plus grande ouverture des universités aux préoccupations et aux demandes des régions en matière de formation; la nécessité d'une coordination plus grande entre les universités pour répondre aux besoins de formation en région; la nécessité pour les universités, compte tenu de leur mission respective, de se discipliner afin de bien desservir leur territoire avant de faire compétition au voisin sur son propre territoire dans les mêmes programmes; l'utilisation maximale et coordonnée des ressources et des infrastructures existantes dans les régions; la mise en œuvre d'une combinaison de moyens et de méthodes pédagogiques pour assurer



l'accessibilité et la qualité de la formation; la nécessité d'améliorer le financement et de mieux coordonner les diverses sources de financement existantes et potentielles, tant du côté des universités que des régions.

Comme elle s'y est engagée au terme du colloque, l'ACDEAULF, lors de sa prochaine assemblée générale prévue en octobre, entend se positionner en regard de ce dossier et déterminer les actions et les représentations les plus appropriées afin de le faire progresser de manière concrète.

Jean-Marc Boudrias

Président



Voici un Bulletin portant sur le Colloque sur « La formation universitaire hors des campus principaux : bilan, enjeux et perspectives », tenu les 29 et 30 mai 2008 à Saint-Georges-de-Beauce.

Ce colloque, organisé par l'ACDEAULF, a réuni un grand nombre d'universités, plusieurs centres régionaux de services universitaires ainsi que des représentants du MELS et du Conseil supérieur de l'éducation. Il comportait trois grands blocs : le point

de vue des universités, celui des corporations régionales, ainsi que des intervenants politiques, socio-économiques sur la formation universitaire hors campus. À partir des questions spécifiques soulevées le premier jour, les participants ont discuté, en atelier, de pistes et de conditions de développement de la formation universitaire hors campus. Voici un premier aperçu du déroulement de ce colloque, en attendant qu'il soit disponible dans son intégralité sur le site web de l'ACDEAULF.

Le point de vue des universités

On a demandé aux neuf universités présentes de traiter des avantages et inconvénients du mode d'organisation actuel de la formation hors campus, de ses limites et difficultés. Et ce, sous les angles des structures et services, des types de besoins et mode de réponses, des partenariats ainsi que des régions desservies. Les universités devaient identifier les principaux défis en ce domaine ainsi que des pistes de développement. Et répondre à la question : Réussissons-nous à répondre au besoin des régions où il n'y a pas d'infrastructure reliée à l'université ?

Besoins et limites

Quelle est la réponse aux besoins ? On prend en compte par exemple ceux touchant la conciliation travail-étude-famille, l'horaire et le lieu de formation. On souligne l'importance de considérer la culture du milieu d'intervention. Les besoins universitaires hors campus sont grandissants, changeants, importants, complexes. Les régions sans université sont en grande demande de formation de ce niveau, au moment où elles se dépeuplent. Régulièrement, l'approche en partenariat est citée : avec les pôles universitaires, les entreprises, les ordres professionnels,

les organisations publiques et parapubliques.

Les limites sont de tous ordres comme le nombre de programmes, les bibliothèques, etc. On a régulièrement mentionné la difficulté d'atteindre le ratio d'étudiants pour ouvrir un cours hors campus. Il y a donc des conditions à rencontrer, comme le partenariat socio-économique avec la région, la rentabilité des programmes. D'ailleurs, on juge que l'engagement du milieu est primordial. Chercheurs et infrastructures de recherche sont également nécessaires pour aider au développement économique. Ils doivent

être en maillage avec les entreprises du milieu.

Les défis

Les défis ne manquent pas, à commencer par la qualité de la formation, en gardant le cap sur la démocratisation. Il est difficile d'offrir autant que sur le campus principal. Mais on peut rapprocher la formation initiale des populations, délocaliser et favoriser l'accessibilité aux cycles supérieurs. Ce qui implique la reconnaissance des acquis. On parle d'intégration des savoirs (savoir, savoir-faire, savoir-être) ainsi que de multi et interdisciplinarité académique. Parmi les défis, celui d'une gouvernance

Le point de vue des universités (suite)

décentralisée, qui impliquerait entre autres la présence de professeurs permanents. On a parlé de mode d'écoute et de réponse adaptée (souplesse). On a souhaité une présence active dans les milieux pour les aider dans leur développement économique. On a fait appel à l'établissement d'une cohérence interuniversitaire, en mentionnant la démarche

d'autorégulation de la formation universitaire hors campus amorcée par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ).

Parmi les nombreuses pistes de développement, mentionnons l'offre de cours en vidéoconférence, le développement de cours en ligne et les ententes DEC/BAC. Adap-



Conférence de M. Raymond Duchesne, directeur, Enseignement et recherche à la TÉLUQ.

ter les programmes de formation aux nouvelles réalités des étudiants et de la société. Intensifier

l'offre de formation continue sur mesure, en établissant des relations plus étroites avec les organisations, les facultés, les entreprises et les pôles universitaires. Terminons par la remarque d'un conférencier, qui signalait que la formation universitaire hors campus est une responsabilité partagée qui incombe à la fois au Ministère, aux universités et aux régions.

Le point de vue des corporations régionales

On a demandé aux corporations de services universitaires de traiter des mêmes thèmes que les universités (structure et services; types de besoins et mode de réponses; partenariats; régions desservies), mais en exposant aussi les origines et les motifs de la création de la corporation régionale. Elles devaient répondre à la question : Comment votre région souhaite-t-elle être desservie par les universités ? Il s'agit du Pôle universitaire des Basses-Laurentides, de la Corporation des services universitaires secteur ouest de la Côte-Nord, du Centre universitaire des Appalaches, de la

Corporation des services universitaires en Chaudière-Appalaches.

Les partenaires des corporations sont très diversifiés, à commencer par le secteur de l'éducation : universités, cégeps, commissions scolaires. Le milieu municipal : ville, Municipalité régionale de comté (MRC). Le milieu socio-économique : Emploi-Québec, Centres locaux de développement (CLD), Société de développement économique, Caisses populaires, entreprises, Centre local d'emploi (CLE), Société d'aide au développement des collectivités (SADC). Et ce n'est qu'un aperçu !

Défis à relever

Les défis sont nombreux et variés. Accroître le nombre des étudiants, tant en formation initiale qu'en formation sur mesure. Augmenter le taux de diplomation, qui est plus bas que la moyenne du Québec. Baisser le ratio d'étudiants requis pour le démarrage et le maintien des cohortes, qui est trop élevé pour les régions. Offrir des programmes et des modes de diffusion diversifiés et originaux. On souhaite que le MELS réinvestisse dans les corporations et dans les régions afin de définir des programmes spécifiques et spécialisés. Il faut proposer plus de

Le point de vue des corporations régionales (suite)

formation à proximité sur le territoire car les gens ne sortiront pas de leur région pour étudier à plein temps. Le fait d'étudier chez eux les incitera à y demeurer et à y travailler. D'ailleurs, le Centre universitaire des Appalaches note les importantes répercussions de leur seul baccalauréat à temps plein.

On veut obtenir un financement adapté pour garantir et démarrer des programmes pour les petites cohortes d'étudiants. On souhaite une concertation avec le MELS, les universités et le milieu pour financer ces petites cohortes et redéployer des services universitaires.

On demande que la capacité d'organisation locale soit renforcée dans les régions sans université par un statut particulier associé aux ressources. On a besoin d'un appui au recrutement de ressources professorales. On interpelle les universités à propos de leur mandat pour la recherche et le développement.

Comme voies d'avenir, on envisage des formations spécifiques en entreprise, conçues sur mesure. La création de programmes et de centres de recherche dans des

créneaux spécialisés et spécifiques. On souhaite vivement avoir des professeurs « en résidence » de façon permanente qui font de

On veut obtenir un financement adapté pour garantir et démarrer des programmes pour les petites cohortes d'étudiants

la recherche spécifique, qui encadrent les stages et font le lien avec les entreprises. C'est un vibrant plaidoyer pour les régions. La délocalisation doit s'accompagner

de décentralisation. On ne peut pas délaisser les régions.

Le point de vue des intervenants politiques, socio-économiques et considérations en termes de politiques publiques

On a demandé aux intervenants une analyse de la situation, les perspectives ou besoins, les initiatives ainsi que les pistes de développement à explorer pour la formation universitaire hors des campus principaux. Il s'agit de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ), la Fédération québécoise

des professeures et professeurs d'université (FQPPU) et la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP).

Accessibilité et qualité de la formation

Aborder la formation universitaire hors campus sous l'angle de l'accessibilité aux études supé-

rieures va de soi, ce qui entraîne nécessairement de parler de la qualité de la formation. Il y a un lien entre accessibilité et qualité de l'enseignement; elles ne sont pas incompatibles. On n'a pas à choisir l'une ou l'autre.

Le principal défi auquel sont confrontés les chargés de cours qui œuvrent dans

les centres hors campus est le maintien de la qualité de l'enseignement. En effet, ceux-ci subissent souvent des pressions de la part des administrateurs pour s'adapter ou accommoder la « clientèle », composée d'individus mais aussi de compagnies et d'organismes. Il y a une commercialisation de l'enseignement. Il y a du démarchage pour

Le point de vue des intervenants politiques, socio-économiques et considérations en termes de politiques publiques (suite)

vendre des cours à l'étranger, où l'éducation est considérée comme un marché. La formation universitaire n'est pas une marchandise. Les universités ne sont pas des « vendeurs » de cours, mais un service public répondant aux besoins des personnes et des communautés et exigeant des normes de qualité.

Dans le contexte financier très difficile de toutes les universités, les gestionnaires ont généralement pour réflexe

d'éliminer les activités hors campus non rentables. Et, lorsqu'une université est engagée dans une formation hors campus, elle doit s'assurer de permettre aux étudiants de compléter leur programme, même si la rentabilité fait défaut. Il nous semble y avoir un impératif pour répondre aux besoins sans compromettre la qualité. On note aussi la difficulté de trouver des enseignants, qui sont en grande majorité des chargés de cours. Leurs

déplacements posent problème. On pourrait privilégier l'embauche de ceux résidant le plus près possible du lieu où est donné le cours

Il faut distinguer entre la formation hors campus en région et celle dans la couronne de Montréal. Cette dernière répond-elle vraiment à des besoins ? Ou au désir des universités d'élargir leur bassin d'étudiants ? La prolifération de centres dans la grande région de Montréal : concurrence

ou accessibilité ? La réponse à cette question est complexe. On perçoit une concurrence vive et grandissante, une certaine anarchie, des motivations multiples. Et on ne dispose d'aucun portrait d'ensemble de la concurrence interuniversitaire hors campus : programmes offerts, antennes, coûts des immobilisations hors campus. Il est urgent que le Québec s'en donne un.

Conférences en soirée

La journée s'est achevée avec les conférences de M. François Duranleau, directeur général de la Direction générale des affaires universitaires et collégiales et de M. Réal Laverdière, président de la Conférence des élus (CRÉ) de Chaudière-Appalaches.

M. François Duranleau nous a fait part de deux éléments de réflexion du MELS sur la réponse aux

besoins de formation universitaire principal. Après avoir fait un rappel de la position historique du Ministère sur ce sujet, il a traité



M. François Duranleau, directeur général de la Direction générale des affaires universitaires et collégiales, MELS.

Conférences en soirée (suite)

des limites de l'action gouvernementale et de la force de l'initiative des acteurs terrain.

Il a aussi souligné trois événements marquant le contexte actuel de l'intervention gouvernementale en matière de soutien à l'offre de formation universitaire sur le territoire. D'abord, les deux réinvestissements récents en enseignement supérieur. En second lieu, la réflexion entreprise par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CRÉPUQ) sur la problématique de délocalisation des activités en vue de proposer aux universités des lignes directrices, dans le respect de leur autonomie, pour assurer la cohérence de ce type de développement. En dernier lieu, le Secteur de l'enseignement supérieur a récemment mis sur pied un groupe de réflexion sur le

développement de la formation à distance à tous les ordres d'enseignement.

M. Réal Laverdière a exposé les réalisations de la Conférence régionale des élus (CRÉ) en formation dans Chaudière-Appalaches, identifiée au 3^e rang des priorités. Il a souligné leur rôle de promoteur et de défenseur de projets significatifs, notamment en services universitaires depuis 20 ans. Il a rappelé l'importance d'appuyer la formation en région à cause entre autres de la diplomation plus faible et des distances importantes. Et la région Chaudière-Appalaches est en pleine mutation, ce qui implique la formation de la main-d'œuvre. Il veut garder les jeunes en région plutôt que les y ramener.

Travail en atelier



Les participants d'un des ateliers.

À partir de questions spécifiques soulevées la veille, les participants ont discuté de pistes et de conditions de développement de la formation universitaire hors des campus principaux. Les rapports d'ateliers ont été communiqués à partir des catégories suivantes : les forces et les faiblesses, les opportunités, les menaces et les priorités. La récolte s'est avérée riche et foisonnante, en voici un aperçu.

On note d'abord le manque de passerelles entre la formation non créditée et la formation créditée. Le processus de reconnaissance des acquis n'est pas assez avancé. On la veut autant expérientielle qu'académique, accompagnée d'outils également. Comme c'est un droit, il faudrait l'encadrer au niveau d'une loi.

On déplore le manque de ressources professorales et de chargés de cours, de même que l'insuffisance de règles pour les embaucher. On rappelle la rigidité des conventions collectives. Et l'on note le manque d'expérience des chargés de cours.

Il y a un problème au niveau de la cohérence et de l'articulation entre l'offre et la demande. De même que la coordination entre les universités pour l'offre de services. On manque de services universitaires en

Travail en atelier (suite)

périphérie. La pérennité et la continuité de la formation n'est malheureusement pas assurée compte tenu des populations étudiantes. Il est difficile de former des cohortes avec un nombre suffisant d'étudiants. Il n'y a pas de guichet unique dans les universités et les délais sont longs.

On déplore le sous-financement du MELS aux universités. On souligne le problème des formules de financement; on veut pouvoir en disposer pour les petites cohortes par exemple. On souhaite un financement ciblé, non pas général. De même que des actions concertées sur le plan du financement entre le MELS et les organisations et les structures politiques régionales.

Il est difficile d'avoir accès aux sources de financement en recherche car les centres de services universitaires ne sont pas accrédités. On voudrait des mesures pour favoriser l'enseignement autant que la recherche dans les universités.

On déplore l'ignorance de la formation à distance et de toutes les possibilités qu'elle offre. Il faut la voir



Le comité organisateur du colloque : de gauche à droite, M. Carol Landry, M^{me} Angèle Bouffard, M^{me} Huguette Lagacé, M. Denis Sylvain et M. Serge Blais.

comme complémentaire et non compétitive. On propose la création d'un organisme commun de formation à distance, intégré, avec une offre continue partout sur le territoire.

Comme nous pouvons le constater, il y a du pain sur la planche ! Mais tous les participants à ce colloque sont visiblement impliqués, motivés et très déterminés à maintenir et améliorer la formation universitaire hors des campus principaux.

Bulletin de l'ACDEAULF

Textes et recherche : Christine Larose
bulletinacdeaulf@hotmail.com

Mise en pages : Valérie Laliberté

